



École De Salaberry

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DE SALABERRY LUNDI LE 22 JANVIER 2018 19H00

### PROCÈS VERBAL

Étaient présents :

Représentants des parents :

Anne-Julie Racicot (présidente)  
Dominique Demers  
Martin Carrière (Représentant au Comité de parents)  
Caroline Artaud  
Stéphanie Veilleux

Représentantes du personnel enseignant : Catherine Bernier  
Isabelle Papineau  
Céline Ostiguy

Étaient également présentes : Nathalie Quintal, directrice  
Chantal Millier, technicienne du service de garde

Était absente : Danielle Mayer, représentante du personnel de soutien

#### 1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture officielle de la réunion du conseil d'établissement à 19 heures.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Quintal demande le report du point 6 de l'ordre du jour au 26 mars 2018, car les documents ne pouvaient être présentés aux membres du conseil d'établissement. Monsieur Carrière adopte l'ordre du jour avec la modification.

#### 3. Lecture et approbation du procès-verbal du 27 novembre 2017

Madame Demers propose l'adoption du procès-verbal du 27 novembre 2017.



Commission scolaire  
des Patriotes

: [www.csp.qc.ca](http://www.csp.qc.ca)

T:\2. Chambly\SALABERRY\SEC-145\CLASSEUR\ADMINISTRATION GÉNÉRALE\CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT\PROCÈS-VERBAL\2017-2018\procès verbal 22 janvier 2018.docx

#### 4. Parole au public

Aucun public.

#### 5. Présentation de la reddition de compte et approbation

Depuis environ deux ans, des redditions de comptes sont demandées. Madame Quintal précise que celle de cette année est particulièrement pointue. Le tableau fourni détaille avec précision les différents montants alloués ainsi que leur utilisation par la Commission Scolaire et par les établissements.

Page 2 → les informations concernent les écoles en milieu défavorisé.

Page 3 et 4 → l'argent transmis à la Commission Scolaire :

- Pour la mesure 15021 (aide individualisée) a permis l'embauche de TES.
- Pour la mesure 15022 (saines habitudes de vie) a permis l'embauche d'un Conseiller Pédagogique (40%).
- Pour la mesure 15023 (on bouge au cube) a été envoyé intégralement aux écoles dont les projets avaient été retenus.
- Pour les mesures 15024 (aide aux parents) et 15103 (acquisition de livres) a été redistribué aux écoles.
- Pour les mesures 15025 (partir du bon pied), 15170 et 15312 a été redistribué en grande partie aux écoles. La ponction qui a été gardée centralement a permis de créer un fond d'aide pour pallier les absences des personnes qui avaient pu être embauchées par ces mêmes mesures.
- Pour la mesure 15031 a été intégralement conservé par la Commission Scolaire afin de financer les services Répét au primaire.

Page 7 → tableau concernant l'école De Salaberry

- Mesure 15022 → l'argent est utilisé pour les animations basket/volley le midi et le soir.
- Mesure 15024 → Une somme de 1000 dollars a été distribuée aux écoles afin d'offrir des conférences aux parents d'enfants fréquentant le préscolaire et la 1<sup>ère</sup> année. Les établissements n'accueillant pas d'enfants au préscolaire ont reçu 500 dollars et la différence a été remise à l'école de La Passerelle. Notre école a donc utilisé l'argent pour les ateliers offerts aux parents en 1<sup>ère</sup> année.
- Mesure 15025 → l'argent a permis de couvrir une partie des coûts d'embauche en orthopédagogie et en éducation spécialisée.
- Mesure 15103 → le Ministère finance l'achat des livres à hauteur de 55% et l'école paie la différence.
- Mesure 15170 → l'argent a été utilisé pour bonifier le temps en orthopédagogie.

Ce point a été adopté par Madame Ostiguy.

## **6. Critère de sélection d'une direction d'établissement (consultation)**

Point reporté.

## **7. Parole à la technicienne du service de garde**

En ce moment, Madame Miller est fort occupée par la préparation des formulaires T24. Ils devraient être prêts au cours de la dernière semaine de février.

## **8. Parole au représentant**

La prochaine rencontre aura lieu jeudi 25 janvier 2018.

Lors du dernier comité, Madame Veilleux a remplacé Monsieur Carrière.

Les points abordés ont été les suivants :

- Nouveautés à voir sur le site de la Commission Scolaire.
- Choix d'un nouveau protecteur de l'élève.
- Adoption du calendrier scolaire.
- Questionnements sur le contenu des boîtes à lunch.
- Début des cours sur la sexualité en 2ndaire 5 à partir de septembre 2018. Le chargé de cours reste à définir.
- Une pièce de théâtre ayant pour sujet le «burn out» parental est en préparation.
- Monsieur Attala étant de retour, Madame Van Der Mortel va quitter ses fonctions bientôt.
- Madame Roberge et Monsieur Boisclair ont donné un entretien sur la chaîne communautaire Télévision Richelieu. Il est possible de le visionner sur [tvr9.org](http://tvr9.org).

## **9. Parole à la directrice**

- Suite à la levée de fonds, Madame Quintal nous informe que l'achat des champs-libres a pu être réalisé. Ils seront livrés lundi 29 janvier 2018. Il y aura maintenant 12 champs-libres dans l'école.
- L'éducatrice spécialisée a vu son temps bonifié de 5h00. Elle peut maintenant être présente aux moments des transitions sur les heures de dîner et faire des suivis plus réguliers auprès des enseignants.
- La semaine de la persévérance aura lieu du 12 au 15 février 2018. Les parents dont les enfants ont été choisis pour recevoir un prix ont été informés et invités à la cérémonie de récompense.

## **10. Autres sujets**

Madame Racicot rappelle que les inscriptions en ligne débuteront le 5 février prochain.

Madame Quintal précise qu'un soutien est offert à l'école pour les parents qui n'auraient pas accès à Internet.

## **11. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 19h40 par Madame Miller.